



# Fiche de chantier

Relative au Décret Forestier du 5 décembre 2016

Nom du propriétaire .....

Commune .....

Lieu dit/Forêt .....

N° des parcelles .....

Certification PEFC  oui  non

Donneur d'ordre .....

Coordonnées .....

Nature de la coupe/des travaux  
(ex. éclaircies, dépressage...)

.....

.....

.....

## ► Abattage

- Prestataire  Sous-traitant  
 Abattage manuel  Abattage mécanisé

Volume estimé (en m<sup>3</sup>) .....

Période d'intervention .....

PEFC : n° .....

ou  Charte ETF-Gestion durable de la forêt

**Coordonnées de l'entreprise**  
(précisez nom adresse et téléphone)

## ► Débardage

- Prestataire  Sous-traitant  
 Porteur  Câble aérien  Débusqueur

Volume estimé (en m<sup>3</sup>) .....

Période d'intervention .....

PEFC : n° .....

ou  Charte ETF-Gestion durable de la forêt

**Coordonnées de l'entreprise**  
(précisez nom adresse et téléphone)

## ► Travaux sylvicoles

- Prestataire  Sous-traitant  
 Travail manuel  Travail mécanisé

Volume estimé (en m<sup>3</sup>) .....

Période d'intervention .....

PEFC : n° .....

ou  Charte ETF-Gestion durable de la forêt

**Coordonnées de l'entreprise**  
(précisez nom adresse et téléphone)

## ► Compléments d'information sur le chantier

**Coactivité**  
(si oui reportez-vous au dos de la fiche pour connaître les préventions des risques de coactivité)

**Chantier forestier dont le volume ou la surface excède 100 m<sup>3</sup>** (chantier manuel), **500 m<sup>3</sup>** (chantier mécanisé) **ou 4 ha** (boisement, reboisement)  
(si oui reportez-vous aux obligations définies dans le code rural pour ces chantiers)

- Déclaration d'ouverture de chantier par l'entreprise  
 Panneau de chantier

**Activité de chasse** :  oui  non

si oui jours de chasse .....

N° de téléphone de la société de chasse .....

## ► Clauses particulières de la fiche de vente ou du document de gestion

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**N° de téléphone** Urgences 112 | Pompiers 18 | Samu 15 | En cas de problème

.....

## ► Cocher les risques et les particularités du chantier

### ► Caractéristiques flore, arbres et risques sanitaires

- 1 Chablis / arbres perchés
- 2 Régénération ou arbres à préserver
- 3 Présence d'espèces protégées
- 4 Arbres maintenus, morts ou déperrissants
- 5 Ravageurs forestiers dangereux pour l'homme





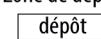



### ► Ouvrages

- 6 Voies ferrées
- 7 Canaux
- 8 Chemins balisés
- 9 Routes
- 10 Lignes électriques enterrées ou aériennes ou téléphoniques
- 11 Oléoducs /Gazoducs
- 12 Fossés d'irrigation
- 13 Conduites d'eau ou d'autres fluides
- 14 Vestiges miniers ou militaires
- 15 Bâtiments
- 16 Carrière / Puits / Cavités d'extraction

### ► Caractéristiques terrain

- 17 Fossés
- 18 Plan d'eau/ Mares
- 19 Sources
- 20 Périmètres de captage
- 21 Cours d'eau
- 22 Zones humides
- 23 Barres rocheuses
- 24 Pente
- 25 Corniche
- 26 Talweg

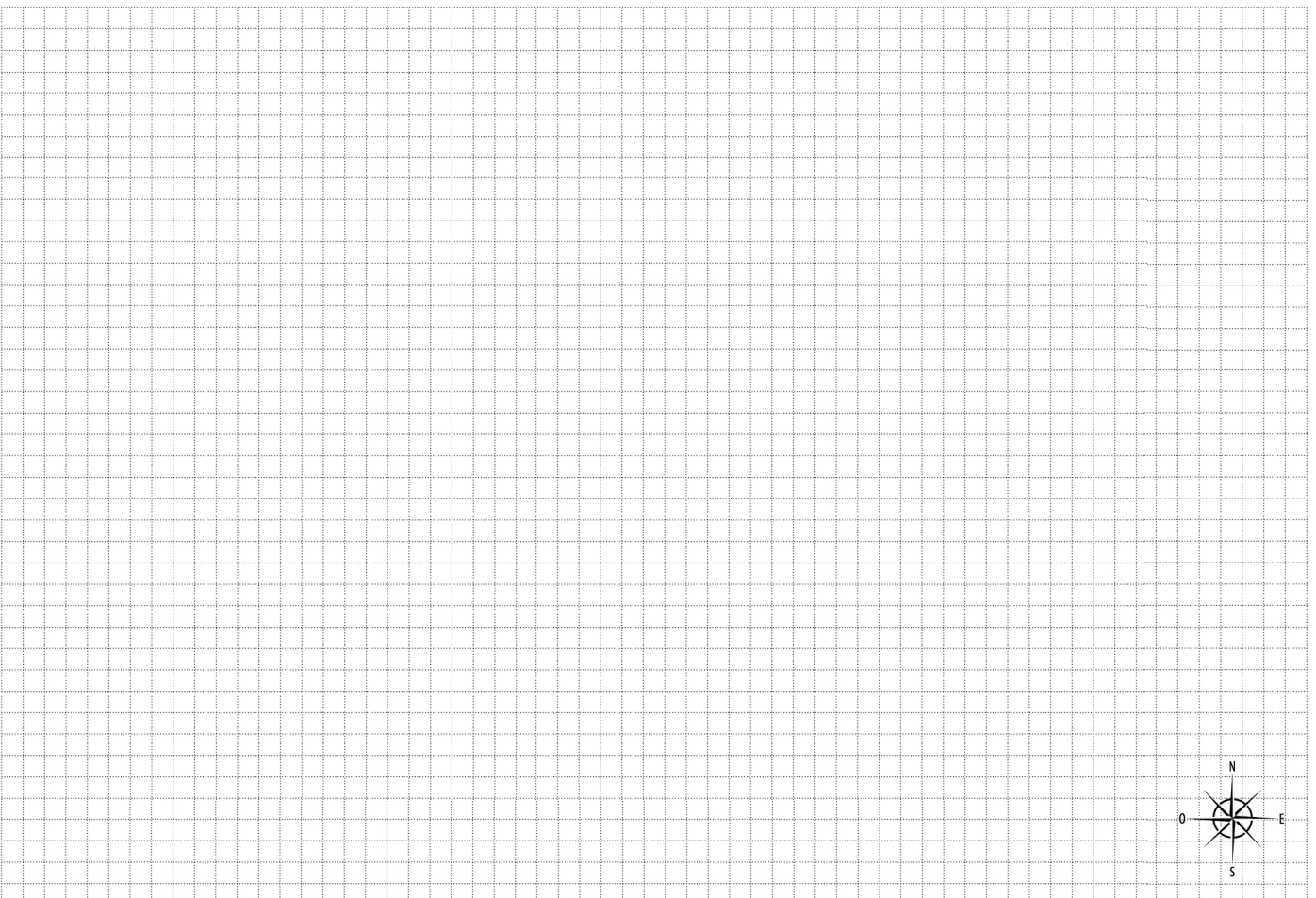
## ► Éléments à indiquer dans le plan de situation

|  |   |  |   |  |   |   |  |
|--|---|--|---|--|---|---|--|
| Zone<br> | Élément linéaire<br> | Point particulier<br> | Limite du chantier<br> | Zone de dépôt<br> | Sens des cloisonnements<br> | Sens de la pente<br> | Sens de débardage<br> |
|--|---|--|---|--|---|---|--|

Accès au chantier (A) + n° ou nom de route d'accès / Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PR) / Couverture téléphonique (TEL) / n° de risques / coordonnées GPS

## ► Plan de situation

Reportez les n° des risques et les particularités du chantier sur les symboles du plan



## ► Protection de l'environnement

### Traitement des déchets et des pollutions

#### Présence de zones réglementaires :

- Natura 2000
- Arrêté de Biotope
- Station d'espèces protégées
- Autres

Si présence, adaptations du chantier :

### Déclaration/autorisation

#### de franchissement de cours d'eau par le donneur d'ordres

Si oui solution de franchissement

- Tube PEHD
- Pont
- Autre

Devenir et répartition des rémanents

Sol sensible

Si oui solution de protection

## ► Rappels des obligations dont il faut tenir compte sur un chantier forestier

### Si la forêt est certifiée PEFC

- Prévoir des accès et des places de dépôt suffisants et adaptés
- Contractualiser toutes prestations de travaux, coupes, ventes et gestion confiées à une entreprise ou à un tiers en faisant référence aux exigences PEFC
- Informer le prestataire de la présence d'îlots de diversités, d'essences, de traitements et de structures, de vieillissement et/ou de sénescence
- Informer l'exploitant du ou des arbres morts ou sénescents à conserver par ha, des arbres à cavités visibles à conserver par ha
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, etc..) à moins de 6 mètres des cours d'eau et des plans d'eau permanents, ainsi que dans le périmètre immédiat et rapproché d'un captage d'eau potable, ou lorsqu'il est susceptible de porter atteinte à un habitat remarquable identifié
- Contractualiser le traitement et le devenir des menus bois et des souches
- Ne pas incinérer les menus bois sauf en cas de force majeure (préparation de plantation même si cette pratique fortement déconseillée dans le référentiel PEFC)
- Ne pas recourir aux OGM
- Pour l'ensemble des travaux forestiers faire appel à une entreprise certifiée PEFC ou une entreprise signataire d'un cahier des charges ou engagée dans une démarche nationale de qualité reconnue par PEFC ou faire signer le "cahier des charges pour l'exploitant forestier" à un exploitant non certifié PEFC
- Préserver les sols et les milieux forestiers, les zones humides, en limitant la circulation des engins, en veillant à l'utilisation des cloisonnements s'il y en a et en prenant garde aux périodes et aux modalités de débardage
- Informer ses prestataires sur la sensibilité de ses sols et la fragilité de son milieu forestier
- Informer tout intervenant de la présence des mares et des fossés afin qu'ils soient préservés lors des travaux
- Informer l'intervenant de tout espace protégé
- Connaître les traitements de l'huile et des déchets générés pendant les travaux

## ► Rappel des règles de sécurité pour les intervenants sur un chantier forestier

- Port des EPI obligatoire pour tous (à minima casque, chaussures de sécurité et veste de couleur vive)
- Minimum 2 sauveteurs secouristes du travail par équipe
- Trousse de secours sur le chantier et à portée de main, avec le matériel permettant d'arrêter un saignement abondant
- Définir et respecter les distances de sécurité entre les travailleurs
- Stationner les véhicules dans le sens du départ et laisser la voie d'accès libre
- Rappeler les consignes de sécurité au nouveau personnel

## ► Coordonnées utiles

**PROFESSIONSBOIS** (panneaux de chantier et informations sur les déclarations de chantier) : **02 33 82 41 80**

Information sur les déclarations de franchissement de cours d'eau :

**Seine-Maritime**

02 35 58 53 27

**Eure**

02 32 29 60 60

**Calvados**

02 31 43 15 00

**Manche**

02 33 06 39 00

**Orne**

02 33 32 50 50

## ► Compléments d'information sur les risques connus dans la région

### Risques Biologiques

| Risques                     | Causes                       | Mesures de prévention   |
|-----------------------------|------------------------------|---|
| <b>Hantavirose</b>          | Rongeurs                     | Porter des gants / placer un pansement sur toute blessure avant toute activité à risque.  |
| <b>Encéphalite à tiques</b> | Tiques                       | Vérification journalière de la présence de tiques sur le corps. Le retirer avec une pince à crochet.<br>Porter des vêtements longs. Répulsif corporel.                            |
| <b>Leptospirose</b>         | Rongeurs en milieu humide    | Hygiène quotidienne : laver les mains, changer de vêtement régulièrement, port de gants. Vaccination.   |
| <b>Lyme</b>                 | Tiques                       | Vérification journalière de la présence de tiques sur le corps. Le retirer avec une pince à crochet.<br>Porter des vêtements longs. Test systématique en cas de symptômes douteux |
| <b>Echinococose</b>         | Renard, chien et chat        | Eviter tout contact avec les sources de risques.  |
| <b>Rage</b>                 | Renard, chien                | Vaccination des animaux domestiques   |
| <b>Urticaire</b>            | Chenilles processionnaires   | Eviter tout contact   |
| <b>Piqûres</b>              | Nids de frelons ou de guêpes | Eviter tout contact   |

### Risques de coactivité

| Risques  | Mesures de prévention  |
|--|--|
| <b>Ecrasement par l'engin</b>                                    | Ne jamais se tenir ou passer dans les axes de progression d'un engin.  |
| <b>Ecrasement par la charge des engins</b>                       | Signaler sa présence lors de l'arrivée sur le chantier.<br>Ne jamais circuler près d'un engin en phase de chargement/déchargement.<br>Ne jamais circuler sur une place de dépôt lors du gerbage de grumes.   |
| <b>Risque d'écrasement par un arbre</b>                          | Conserver des distances de sécurité lorsqu'une grue est en action (spécifiées sur la grue).<br>S'interdire tout abattage si une personne ou un engin se trouve dans une zone proche (2 fois la hauteur de l'arbre).<br>Utiliser tous les moyens adéquats en fonction des arbres à abattre (skidder, porteur, coins, etc. . .).<br>Coordonner parfaitement les abattages de bordures. |
| <b>Blessure par rupture du câble</b>                             | Faire respecter une zone de sécurité au moins égale à 1,5 fois la longueur du câble en tension à tous les intervenants (y compris le chauffeur du skidder).<br>Ne pas se tenir en aval de la charge.   |
| <b>Risque de coupure avec la tronçonneuse ou débroussailluse</b> | Se présenter toujours de face sur le poste de travail d'un bûcheron.<br>Ne jamais surprendre une personne en train d'utiliser une tronçonneuse.<br>N'approcher que sur « ordre » de l'opérateur.   |

## ► Organisation pour éviter les interférences entre différents prestataires

Zone de travail identifiée, progression des opérateurs...

Etabli par le donneur d'ordre-prescripteur  
Date et signature

Lu et approuvé par le représentant de l'entreprise  
Date et signature